CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION – YAMAHA MASTER KEYS - FEVRIER 2017

PREAMBULE
La société Yamaha Music Europe organise, au niveau de sa succursale basée en France, des sessions de formation destinées aux utilisateurs de claviers arrangeurs ou pianos numériques de marque Yamaha, intitulées « YAMAHA MASTER KEYS ».

Les présentes conditions générales d'inscription s'appliquent à toutes les formations organisées sous le nom de « YAMAHA MASTER KEYS ». Le fait pour le participant de s'inscrire aux sessions de formation sur le site web www.yamaha.fr implique son adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions. Le participant reconnaît également que, préalablement à toute inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de Yamaha Music Europe lui permettant de s'assurer de la meilleure adéquation possible entre l'offre de services et ses besoins. Conformément à l'article L.121-20-4 du code de la consommation, les personnes inscrites à une formation YAMAHA MASTER KEYS ne bénéficient pas du délai de rétractation de sept jours.

1. DESCRIPTIF

Les formations YAMAHA MASTER KEYS ont lieu à MAUGUIO (MONTPELLIER) et à PARIS, dans des locaux adaptés. A MAUGUIO, elles sont organisées en partenariat avec le magasin PIANORAMA.
Elles sont destinées aux utilisateurs de claviers Yamaha issus des gammes de claviers arrangeurs haut de gamme et pianos numériques Clavinova CVP, pour leur permettre d'optimiser l'utilisation de leur instrument.
Les adresses et les dates sont publiées sur le site www.yamaha.fr. Chaque participant pourra indiquer ses préférences lors de son inscription. La date et horaire définitif de sa formation lui seront confirmés après son inscription, dans la limite des places disponibles.
Chaque formation a une durée de 3h30 et est collective, dans la limite maximale de 5 participants. Les formations sont ouvertes aux possesseurs des modèles de claviers et pianos numériques suivants :

- **Claviers arrangeurs** : PSR-S700, PSR-S710, PSR-S750, PSR-S770, PSR-S900, PSR-S910, PSR-S950, PSR-S970, PSR-OR700, PSR-A2000, TYROS, TYROS 2, TYROS 3, TYROS 4, TYROS 5.
- **Pianos numériques Clavinova** : CVP-601, CVP-605, CVP-609, CVP-609GP, CVP-701, CVP-705, CVP-709, CVP-709GP.

Chaque session de formation se déroule dans une salle équipée avec des instruments mis à disposition de chaque participant et sont animées par les formateurs Yamaha. Des documents imprimés sont remis à chaque participant à l'issue de la formation.

Le tarif pour la participation à une formation est de 100 € TTC par personne.
Ce tarif comprend l'encadrement, la mise à disposition de l'instrument, une documentation, ainsi qu'une assurance en responsabilité civile incluse. Les prix de nos formations ont été calculés en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression des présentes conditions générales. Ils sont applicables dès leur parution et jusqu'au jour de parution de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles qui s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire. Les promotions et réductions ne sont ni cumulatives, ni rétroactives.

Offre « **Bonus Master Keys** » : Yamaha met en place pour une durée limitée une offre promotionnelle dénommée « Bonus Master Keys » permettant à tout nouvel acquéreur d'un clavier Tyros 5 ou d'un Clavinova CVP de la série 700 (CVP-701, CVP-705, CVP-709 ou CVP-709GP), de bénéficier d'une session de formation « Yamaha Master Keys » offerte. Pour prétendre à la gratuité de cette formation, l'achat de l'instrument neuf devra être effectué auprès d'un distributeur agréé de France métropolitaine **entre le 1er septembre 2016 et le 15 janvier 2017**. Il sera demandé aux participants souhaitant bénéficier de cette offre de justifier de leur achat au moyen de leur facture, comme il est précisé dans les conditions d'inscriptions décrites ci-après. La session de formation offerte devra impérativement être choisie parmi les sessions proposées par Yamaha durant le premier trimestre 2017 (dates et lieu sur www.yamaha.fr).

Important : le participant doit sélectionner, lors de son inscription, le niveau de formation souhaité parmi trois niveaux de formation (Niveau Standard, Niveau Maîtrise ou Niveau Expert (uniquement Tyros), offrant chacun différents programmes dont le contenu est décrit dans la page d'information sur le site www.yamaha.fr. Nous vous invitons vivement à consulter attentivement les descriptifs de niveaux de chaque formation afin de sélectionner celui le mieux adapté lors de votre inscription.

2. INSCRIPTION ET PAIEMENT

La procédure d'inscription à une session de formation « YAMAHA MASTER KEYS » comporte les étapes suivantes :

2-a L'inscription s'effectue en contactant Yamaha par E-mail à l'adresse suivante : yamahamasterkeys@gmail.com, au plus tard 10 jours avant la date de la formation. Chaque participant doit indiquer ses coordonnées (Nom /Téléphone/Adresse E-mail) afin d'être recontacté rapidement.

2-b Yamaha Music Europe contacte chaque participant valider avec lui la date et l'horaire précis de sa formation, dans la limite des places disponibles.

2-c Le règlement du prix de la formation est de 100 € TTC par personne et payable dès l'inscription confirmée.
Sauf disposition spécifique décrite dans le paragraphe 2-e suivant, aucune formation YAMAHA MASTER KEYS ne sera dispensée sans le paiement intégral correspondant. YAMAHA MASTER KEYS se réserve le droit de refuser la présence du stagiaire sur le programme choisi si la totalité du prix de la formation n'est pas payée avant la date de formation.
Le paiement s'effectue par envoi postal d'un chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de « Yamaha Music Europe », à l'adresse suivante :

YAMAHA
YAMAHA MASTER KEYS
7, rue Ambroise Croizat
ZA Pariest
77183 Croissy Beaubourg

2-d Chaque participant peut participer à plusieurs sessions de formation, en fonction des différents niveaux proposés. Il devra alors effectuer sur le site www.yamaha.fr autant d'inscriptions que nécessaires et s'acquitter du montant correspondant aux nombre de formations souscrites.

2-e Certains participants peuvent prétendre à bénéficier de l'offre promotionnelle « Bonus Master Keys » (voir conditions plus haut). Dans ce cas, il ne sera pas demandé au participant le règlement du prix de sa formation, mais il lui sera demandé de transmettre à Yamaha, par E-mail à l'adresse suivante : yamahamasterkeys@gmail.com, ou par courrier à l'adresse ci-dessus, une copie de sa facture d'achat prouvant la conformité de son achat avec les conditions de l'offre. L'offre de gratuité est limitée à une seule session de formation par participant.

3. ANNULATION

A) De votre fait
Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée à l'adresse ci-avant mentionnée, le cachet de la poste faisant foi.

Yamaha retiendra des frais d'annulation calculés sur le prix de la formation et variant en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

Période avant la date de la formation	**Frais d'annulation (TTC)**
+ de 30 jours	0 Euro
Entre 30 jours et 8 jours	25 Euros
Entre 7 jours et la date de formation	100 Euros

B) Du fait de Yamaha
Yamaha peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre formation si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, Yamaha vous en informera au plus tard deux semaines avant la date de formation qui est annulée,
- les conditions de sécurité l'exigent,
- en cas d'événements normalement imprévisibles.

Yamaha vous proposera dans la mesure du possible une formation équivalente à un coût similaire que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'une nouvelle formation par Yamaha dans les meilleurs délais. En cas de refus de cette nouvelle formation, Yamaha remboursera les sommes déjà versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

4. CONTACT ET RECLAMATIONS

Toute demande d'information complémentaire ou remarque relative aux formations YAMAHA MASTER KEYS, peut être faite :
- par E-mail à l'adresse yamahamasterkeys@gmail.com
- par courrier, à l'adresse suivante :

YAMAHA
YAMAHA MASTER KEYS
7, rue Ambroise Croizat
ZA Pariest
77183 Croissy Beaubourg

Toutes les réclamations doivent être adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai impératif de quinze jours après la date de formation, accompagnées des justificatifs, à l'adresse ci-dessus. Passé ce délai, aucun courrier ne pourra être pris en considération.

5 - REGLES DE FONCTIONNEMENT

Afin d'éviter tout incident risquant de perturber le déroulement normal de la formation non seulement pour vous-même mais aussi pour l'ensemble du groupe, chaque participant doit se conformer aux règles et consignes de sécurité propres aux formations YAMAHA MASTER KEYS. Yamaha se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être, à l'appréciation de Yamaha, considéré comme a) mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants, et/ou b) compromettant le bon déroulement pédagogique de la formation. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

Les instruments de musique sont mis à disposition par Yamaha pour la durée de la formation. Tout instrument, matériel, effet personnel vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommages lors de la formation, la responsabilité de Yamaha ne pouvant être recherchée à ce titre.

Les appareils d'enregistrement sonores ou visuels sont interdits dans les salles de formation.

6. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les éléments rattachés aux formations YAMAHA MASTER KEYS, notamment sous forme de textes, images, vidéos, logos, sont la propriété intégrale et exclusive de YAMAHA MUSIC EUROPE. Il est strictement interdit de reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter, sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou d'exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie des éléments mentionnés ci-dessus sans l'autorisation écrite et préalable de YAMAHA MUSIC EUROPE.

7. CONFIDENTIALITE – INFORMATIONS PERSONNELLES

Pour que votre inscription puisse être traitée par nos services, vos réponses sont obligatoires. Tout défaut de réponse rend impossible votre inscription par nos services.
En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposerez d'un droit d'accès de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, votre demande doit être adressée par courrier à l'adresse mentionnée à l'article 4 des présentes. Sauf avis contraire de votre part, Yamaha se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

****